

# Association Ecole des Sables

22, rue Marceau 92170 VANVES  
01 46 45 03 85 e-mail : [ecoledessables@gmail.com](mailto:ecoledessables@gmail.com)

Association à but non lucratif  
Publication au Journal officiel du 9 décembre 2001  
Déclaration à la Sous - Préfecture d'Antony n°17110468

## Dossier de parrainage 2012

L'association Ecole des Sables a entrepris il y a plus de 12 ans maintenant la scolarisation des enfants touaregs de la région nord d'Agadez et du Massif de l'Aïr (Sahara nigérien).

**L'école de Galelo** (70 élèves), dans l'oued d'In Kakane (120 Km au nord d'Agadez), accueille les enfants des éleveurs nomades. Au terme de ses 13 années d'existence, l'école élémentaire a déjà présenté 7 promotions d'élèves à l'entrée en 6<sup>e</sup>.

**L'école d'In Tédayné** (80 élèves) est plus récente. Située dans un oued de jardiniers à 90 Km d'Agadez, elle voit cette année troisième promotion d'élèves entrer en 6<sup>e</sup>.

Pour ces élèves de brousse les frais de la poursuite d'études dans un collège de l'Education Nationale nigérienne ne peuvent pas être pris en charge par les familles et aucune aide ne peut être attendue du gouvernement nigérien. C'est pourquoi Ecole des Sables mène, depuis 2004, une action auprès de ces collégiens en leur assurant d'une part un hébergement en ville dans des foyers et d'autre part en leur apportant un soutien scolaire. **Ce financement, qui s'ajoute à celui des écoles élémentaires, ne peut pas être assuré totalement par l'association et nécessite, pour s'inscrire dans la durée, une participation complémentaire sous forme de parrainage.**

Si vous souhaitez parrainer un enfant, vous pouvez choisir entre deux types de parrainages :

**Soit un parrainage individuel**, en versant **22 €** par mois, si possible pendant 4 ans, pour suivre ce collégien dans sa scolarité au collège. Vous recevrez dans ce cas ses 2 bulletins scolaires annuels.

**Soit un parrainage collectif**, de **22 €** par mois, pour soutenir la nouvelle promotion de collégiens. Dans ce cas vous serez informé des résultats de l'ensemble des collégiens.



# Bulletin de Parrainage

A retourner à : Association Ecole des Sables  
Parrainage  
22, rue Marceau  
92170 VANVES

Nom – Prénom :

Adresse :

Tel  
e-mail :

**Je souhaite parrainer un enfant scolarisé au collège Tagama à Agadez en versant 22 € par mois sur 12 mois (somme déductible des impôts).**

## Je choisis :

- Le parrainage individuel** : Les bulletins semestriels de l'enfant vous sont transmis. Quelques lettres sont échangées.
  
- Le parrainage collectif** : La somme de 22 €/mois contribue à faire vivre toute la promotion de 6<sup>e</sup>. Vous êtes informés globalement des résultats des élèves.

## Mode de paiement

➤ **Par chèque :**

Envoi régulier d'un chèque au siège de l'association, libellé à l'ordre de « Ecole des Sables »

- Chèque mensuel de 22 €
- Chèque trimestriel de 66 €

➤ **Virement automatique sur le compte de l'association « Ecole des sables » (frais : 1 €)**

Compte n°00037288889

Code banque : 30003                      code guichet : 03856              clé : 56

Société Générale Vanves Plateau

47, rue Jean Jaurès

92170 VANVES

Tel : 01.46.42.28.60

Date et signature

## Frais annuels pour les collégiens

<b>Examen d'entrée en sixième</b> (Inscriptions + transport)	<b>700 €</b>
<b>Fournitures scolaires et matériel</b> Nattes, matelas, 2 uniformes, tenues de sport Et petit matériel	<b>2 000 €</b>
<b>Frais de fonctionnement des foyers</b> Salaire du Directeur Cours de soutien + personnels de service Loyer + électricité	<b>5 500 €</b>
<b>Repas</b> (30 € x 39 enfants x 9 mois)	<b>10 530 €</b>

<b>Total annuel</b>	<b>18 730 €</b>
<b>Soit 40,00 € par mois par élève</b>	